

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 FEVRIER 2018 A 19 H 00**

L'an deux mil dix-huit, le vingt et un février à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.

Etaient présents : FOULON Patrick, CLOUTIER Jacky, BASTY Raymonde, BOUCHARD Yvette, LEBRUN Francis, BERRUE Didier, HIRLAY Jacques, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine, TELLIER Didier, THAUVIN Christine, BERTRAND Sylviane

Absents excusés : BRETON Denis (pouvoir à CLOUTIER Jacky), BOISQUILLON Alain (pouvoir à BERRUE Didier), THIBAUT Nathalie (pouvoir à BOUCHARD Yvette)

Madame Séverine DARGENT est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité (par 12 voix POUR et 3 voix CONTRE), le compte rendu de la précédente séance.

TRANSFERT DE LA BIBLIOTHEQUE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider le transfert de droit du personnel de la bibliothèque à la Communauté de Communes du Val de Sully au 1er janvier 2018.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal sollicite, à l'unanimité, la Région Centre-Val de Loire pour soutenir financièrement la dernière tranche de travaux de rénovation de l'éclairage public réalisé en 2017.

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : DEBAT COMPLEMENTAIRE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Il est acté de la tenue, au sein du Conseil Municipal, du débat complémentaire relatif aux orientations générales du PADD, dans le cadre de la révision du PLU.

La réunion publique du PLU aura lieu le 7 mars prochain à 18 h 30 à la salle polyvalente.

Un Commissaire enquêteur assurera une permanence dans le cadre de l'enquête publique du PPRI le 19 avril 2018 de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/03/2018

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la modification du tableau des effectifs au 1er mars 2018.

MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE RIFSE-EP AU 01/04/2018

Le Conseil Municipal décide, à la majorité (par 12 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION), d'instaurer l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise et le Complément Indemnitaire.

DEMANDE DE CREATION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE « ZERO PHYTO »

Le Conseil Municipal désigne les membres de la Commission "Zéro Phyto".

LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2017

Le Conseil Municipal prend acte des marchés publics conclus en 2017.

ORGANISATION DU BANQUET DES ANCIENS DU 4 MARS 2018

Le Conseil Municipal prend acte de l'attribution du marché à la SARL AVEZARD proposant un menu à 27,50 € / convive et confirme les décisions du Comité Consultatif d'Action Sociale, à savoir :

- les conjoints n'ayant pas atteint l'âge de 70 ans, ainsi que les membres du CCAS et du Conseil Municipal seront les bienvenus mais devront participer aux frais du repas ;*
- les personnes qui n'auront pas assisté au repas ne bénéficieront pas d'un colis ;*
- un colis sera offert aux personnes hospitalisées.*

REMERCIEMENTS

- *Monsieur le Maire donne lecture de courrier de remerciements.*
- *Monsieur le Maire remercie, au nom du CCAS, M. et Mme LE MAT pour leur don.*

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- *Monsieur le Maire informe l'assemblée que les inscriptions au restaurant scolaire se font désormais mensuellement et précise que les menus sont établis par une diététicienne.*
- *La SNCF projette de dématérialiser la ligne ferroviaire des Bordes à Aubigny sur Nère et la Région de créer une voie douce.*
- *Monsieur le Maire fait part des incidences survenues au cours d'une réunion du SICTOM.*
- *Monsieur le Maire informe l'assemblée de la décision de rejet par le Tribunal Administratif d'Orléans de notre requête relative au reversement de la TASCOM.*
- *Monsieur BERRUE relate le compte rendu de l'exercice nucléaire organisé en décembre dernier et évoqué lors de la réunion de la CLI.*

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 35.

*Le Maire,
Patrick FOULON*